Page d'information n°5

Période : 21 août – 8 octobre 2026

MAIRIE DE GRANDRUPT

Chères habitantes, chers habitants,

Les dernières informations concernant la vie communale

Conseil municipal du 8/10/2026

1 *ADOPTION à l'unanimité* du **procès-verbal** du 20/08/2026

2 Décision Modificative pour augmentation de crédit lié aux travaux d'enfouissement des réseaux secs avec le SDEV (Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges)

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs, engagés en 2023 avec le SDEV, ont dû être clôturés par nos soins en juin 2026. N'ayant reçu aucune information sur ce dossier de la part de l'ancienne équipe municipale, nous avons découvert début août la démarche de financement : le SDEV assure le paiement des différents intervenants, recherche les diverses subventions et ne demande le règlement du solde dû qu'après réception des travaux. Ainsi, en septembre, nous avons reçu un avis indiquant les montants ci-après à régler pour le 14 octobre.

Enfouissement du réseau électrique :

Montant travaux : 140 804.9 € HT

Reste à charge commune : 47 002.45 € HT (24% jusqu'à 90 000 € et 50 % au-delà à la charge de la commune)

Enfouissement du réseau téléphonique :

Montant travaux : 33 254,35 € HT

Reste à charge commune : 15 699,4 € HT (fourniture et pose du matériel à la charge de la commune, fouilles à la charge du SDEV)

Transfert des luminaires et câbles d'éclairage publique sur les nouveaux supports + pose d'un câble d'éclairage public :

Montant travaux : 1 171.94 € HT

Reste à charge commune : 820.36 € HT (70% à la charge de la commune)

Soit un total HT de 63 522, 21 €

3 **Délibération pour déléguer au Maire l'admission en non-valeur des sommes inférieures à 200 euros.** (Délibération demandée par la DGFIP suivant nouveau décret 2026-118 du 20 fév. 2026 portant le montant de 100 euros à 200 euros).

4 **Approbation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de la commune ; un PCS a été entièrement revu, étoffé et actualisé.** Ce PCS est obligatoire, c'est un document opérationnel établi à l'échelle de notre village sous la responsabilité du maire pour organiser la réponse face à une situation de crise majeure due à des aléas climatiques (inondation, tempête, feux de forêt……..), protéger les habitants, alerter la population, recenser les moyens.

5 **Avis sur la demande d'adhésion au syndicat mixte pour l'informatisation communale d'une nouvelle commune (Marey près de Contrexéville).**

Délibérations, décisions modificatives et approbation votées à l'unanimité

Divers :

1 **Eclairage publique :** le SDEV, qui assure la maintenance de notre éclairage public, propose deux interventions annuelles gratuites pour modifier les horaires de fonctionnement, dans le cadre du coût annuel prévu, suivant arrêté du maire. Nous avons demandé un allongement en soirée d'une demi-heure, afin d'être en phase avec le village de SAINT-STAIL et des horaires légèrement différents le week-end. Nous sommes restés succincts quant à l'augmentation de la durée d'éclairage, sachant que nos luminaires utilisent encore des lampes à sodium et restent donc très énergivores jusqu'à leur disparition.

2 **Logements communaux :** où en est-on ?

a. **8 rue de la Mairie** (au-dessus de la salle communale) : pour cet appartement, avec un DPE de niveau G établi début février, la liaison à la terre, inexistante dans tout le bâtiment, a été rétablie fin avril. Une isolation du plafond a été réalisée début septembre.

b. **6 rue de la Mairie** (appartement créé en 2020) : Mme ODILLE et son fils ont emménagé fin septembre.: nous la remercions ainsi que ses proches pour la réalisation d'importants travaux de réhabilitations. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village.

3 **Cour de la mairie :** merci aux petites mains qui ont aménagé le massif floral devant la salle communale et ont nettoyé le pavage de la cour.



4. **Diplôme scolaire :** L'équipe municipale félicite Lylou pour sa réussite au Bac professionnel qu'elle a obtenu avec mention A-bien et va lui a remettre un bon d'achat en librairie.

5. **Matériel informatique en mairie :** après étude des contrats de maintenance et d'équipement de matériel informatique, un changement de prestataire a été effectué.

6. **Borne automatique** (regroupement ordures ménagères) : des procédures imagées, en Fra, Ang, All ont été apposées.

7. **Visite du patrimoine ce 19 septembre :** Une visite commentée sous le soleil en fin d'après-midi. Cette visite s'est achevée par des échanges conviviaux dans notre salle communale autour d'une projection créée par Me VARVENNE.

Des ressources consultables sur le site internet (inventaire.grandest.fr) où sont disponibles les principales informations de l'inventaire effectué :

- **pour Grandrupt :**
https://urlr.me/vt6bsC

- **pour Saint-Stail**
https://urlr.me/ssHfK9

L'équipe municipale